

CHEVRY-COSSIGNY

Magazine Municipal



Vous êtes conviés aux vœux du Maire vendredi 14 janvier



Le projet de SCOT sera arrêté le 7 décembre 2010



Séjour Ski, nouveau lieu, nouvelles pistes, nouvelles aventures!!!



Samedi 11 décembre, c'est le Noël des anciens



Plan de circulation

N° 20 - Décembre 2010 - Janvier - Février - 2011







SOMMAIRE



L'agenda p. 6-7

De nombreuses manifestations vous sont proposées pour les fêtes de fin d'année.

Environnement p. 8

Le SCOT sera arrêté le 7 décembre. Prochaine étape : l'enquête publique prévue au printemps 2011.



Les travaux p. 10-11



Les travaux du columbarium sont maintenant terminés. Le 3° barreau du désenclavement de la Zl a été réalisé et les travaux du centre culturel se poursuivent.

Les associationsp. 12-13

Nous avons mis en place une mesure de soutien pour les investissements sportifs.



Le culturel p. 14-15

Une nouvelle commission voit le jour pour veiller à la mise en œuvre de l'offre culturelle à Chevry-Cossigny.



Dossier p. 16-19

La commission urbanisme fait le point sur le plan de circulation et travaille sur des hypothèses.

Enfance & scolaire p. 20-21

Retrouvez toutes les informations sur les vacances, spectacles et concours de Noël.



La jeunesse p. 22-23



Portrait des CMJiens de la commission solidarité / vie locale.

Nouvelle destination pour le séjour ski.

Retour en images p. 24-25



Vie économique p. 26-27

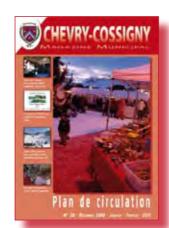
Nous vous donnons rendez-vous le 18 décembre au marché de Noël.

Vie communale et intercommunale .. p. 28-29

Goûter des anciens, accueil des nouveaux chevriads, deux rendez-vous immanquables.
La Communauté de Communes de l'Orée de la Brie travaille sur la construction d'un centre nautique.



Informations pratiques p. 30



CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 20 - DÉCEMBRE 2010 - JANVIER - FÉVRIER 2011

Edition: Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny Tél.: 01 64 05 20 22 - e-mail: mairie@chevry-cossigny.com - www.chevry-cossigny.com

Directeur de la publication : Pierre Bazier

Comité de rédaction: F. Ghirardello, F. Lambert, F. Narce, A-S. Verbrugge, J. Wofsy **Conception/réalisation**: Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres Tél.: 01 69 49 88 10 - www.orange-sanguine.com

Impression: Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66 - Tous les produits spécifiés comme tels sont certifiés PEFC. 10-31-1444

Crédit photos : Mairie de Chevry-Cossigny - Phovoir - Fotolia

Tirage: 1 600 exemplaires

Pour une démarche éco-responsable







TRAVAUX PUBLICS

Z.I. La Haie Passart 1, rue Léonard de Vinci BP 106 77170 BRIE COMTE ROBERT Tél.: 01 64 05 29 66 Fax: 01 64 05 82 01

RCS MELUN B 327 880 779

VERGERS DE COSSIGNY

Production de fruits et légumes biologiques Magasin d'alimentation biologique : Epicerie, pain, produits laitiers...



Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85 Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h



L'ÉDITO

ous avons élaboré notre projet de Zone d'Aménagement Concerté avec pour principaux objectifs de favoriser l'implantation d'entreprises et de diversifier l'offre de logements sur la commune.

Alors que nous recherchions un aménageur, la crise de 2008 est arrivée, compromettant nos projets. Pour autant les programmes privés, répondant aux règles du PLU, ont pu voir le jour. Si cela a permis de répondre aux besoins en matière de logements, notre objectif d'équilibrer l'emploi par rapport à l'habitat reste à concrétiser.

Dans le cadre de l'intercommunalité, qui a repris la gestion des ZAC, nous poursuivons les négociations pour intéresser un aménageur. Pendant ce temps, nous avons pu voir arriver des projets immobiliers sur différents secteurs. Pour maîtriser le rythme des constructions et gérer au fur et à mesure les besoins, nous devons intégrer certaines règles au PLU au-delà des simples règles de construction. Aujourd'hui, si un projet est conforme au PLU, nous ne pouvons nous y opposer. L'idée est d'intégrer une notion de priorité. Pour cela, il nous faut réviser le PLU pour y mettre en place des outils nous permettant de maîtriser les aménagements et leur calendrier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté le 25 novembre dernier la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal.

Nos objectifs concernent notamment l'organisation de la densification du tissu urbain et l'accompagnement des projets en termes d'équipements. Nous devons réfléchir à la mise en place d'outils définis au code de l'urbanisme afin de contrôler la mixité et la diversité des logements, préciser, sur certains sites,

Agir aujourd'hui pour demain



les dispositions architecturales et urbaines de protection du patrimoine traditionnel.

Cette démarche se fera avec le concours des riverains. Pour ce faire, le conseil municipal a décidé d'ouvrir la concertation préalable à cette révision du document d'urbanisme et d'y associer les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole.

Nous aurons bien sur l'occasion de communiquer davantage sur le sujet à travers le magazine, mais sachez qu'un registre sera à disposition à l'accueil de la mairie pour collecter les observations des riverains. Nous entamons donc cette démarche dans l'esprit d'un PLU classique : information, concertation, présentation, débat, ... En attendant, cette mise en révision nous permet d'ores et déjà de pouvoir accepter ou non certains projets et donc de maîtriser l'urbanisation.

Nous mettons tout en œuvre pour que Chevry-Cossigny reste ce charmant et dynamique village où chacun à plaisir à se retrouver. Pour ma part, je vous invite le 14 janvier prochain à partager un moment convivial à l'occasion des vœux.

> Je vous souhaite de joyenses fêtes de fin d'année. Votre Maire Pierre Bazier

>>> Les Maires adjoints <<<



Françoise NARCE hargée de l'enfance, de l'éducation, du

Sylvie LECAPLAIN

Cécile GAUTIER 2º Maire-adioin Chargée des finances

Chargée de la jeunesse, de la vie associative et





hargé de la vie économique, de

Jack DEBRAY 5º Maire-adjoint Chargé des travaux, du transport et des eaux





L'AGENDA TRIMESTRIEL

>LES VŒUX DU MAIRE

Le Maire et le conseil municipal seraient très honorés de votre présence à la cérémonie des vœux pour la nouvelle année. Toute la population est invitée à cette réception le vendredi 14 janvier 2011 à partir 19h. C'est une belle occasion de se retrouver en toute convivialité, de faire le point sur les projets et d'échanger avec vos élus. Aenatreals (13 families 2000)
à parille de (1916)

Vos rendez-vous...











de l'hiver



Vendredi 3 décembre au samedi 4 décembre Opération téléthon

Samedi 11 décembre Goûter des anciens à partir de 14h30 suivi de la distribution des colis

Dimanche 12 décembre Concert classique Eglise de Chevry-Cossigny à 16h



Du samedi **18** décembre au dimanche **2** janvier

Vacances de Noël

Dimanche 19 décembre « Mais... que fait le père Noël ?» Brie-Conte-Robert À 16h en centre-ville

Samedi 18 décembre Animations de Noël

Spectacle de Noël "Le p'tit loup de Noël » Salle polyvalente à 14h30

La calèche du Père Noël Départ de la salle polyvalente à 15h30 pour aller au marché

Récompense des gagnants du concours de dessin sur le marché de Noël

Marché de Noël Place du marché toute la journée Les Soldes d'hiver 2011 débuteront officiellement le mercredi 12 janvier à 8h et finiront le mardi 15 février

Vendredi 14 janvier Vœux du Maire Salle polyvalente à partir de 19h

En janvier (date à confirmer)
Galette des rois du FCChevry77
Salle polyvalente

Mercredi 19 janvier
Collecte des sapins

Samedi 22 janvier
Accueil des nouveaux chevriards
Rendez-vous dans la salle du conseil
en Mairie à partir de 10h

Jeudi 27 janvier Conseil municipal Salle du conseil à 20h30

Samedi 29 janvier Contes & Chocolat Ecole maternelle à 15h30 Samedi 5 février Réunion de quartier De 10h à 12h

Samedi 5 février Concert ACACC à Grisy-Suines à 20h30

Du samedi 12 février au samedi 19 février Séjour ski à Châtel

Du samedi 12 février au dimanche 27 février













ENVIRONNEMENT & CADRE DE VIE

>Prochaine réunion

SAMEDI 5 FÉVRIER 2011

- 10h Angle de la rue Charles Pathé et de la rue de la Beauderie
- 10h30 Rue Beauséjour devant les immeubles locatifs
- 11h Rue Jean François Millet sur la place de la salle Polyvalente
- 11h30 Place Patrice Conti

EN CAS D'INTEMPÉRIES, LA RÉUNION SE TIENDRA EN MAIRIE
SALLE DU CONSEIL - DE 10H À 12H



>Retour sur la réunion du 16 octobre

Angle de la rue Louis de Funès et de la rue Marcel Carné

Lors de la précédente réunion, les riverains avaient effectué certaines demandes d'intervention sur la voirie.

Ces réunions de quartier ont pour principal objectif de faire le point sur des préoccupations quotidiennes. Les remarques sont signalées aux services techniques qui les intègrent (dans la mesure du possible) dans son planning d'intervention.



Un riverain nous a fait part de sa satisfaction quant à la réactivité des services communaux.

RUE JULES RAIM

Une fois encore, les problèmes de vitesse excessive des automobilistes ainsi que la gêne occasionnée

par la traversée des poids lourds en centre ville sont relevés.

A chaque projet que nous réalisons, nous intégrons l'objectif de dissuader le passage des poids lourds qui ne font que transiter par la commune et de ralentir la vitesse. Il est à noter que les vitesses relèvent souvent des riverains eux-mêmes.

Nous vous invitons à consulter le dossier qui traite du plan de circulation sur lequel les élus travaillent depuis plusieurs mois.

Vous nous avez signalé que certains platanes dégradaient les trottoirs et les réseaux. Une étude portant sur l'inventaire phytosanitaire a été menée. Vous en aurez prochainement la synthèse dans le magazine.

ECOLE PRIMAIRE

Aucune remarque particulière.

>Opération composteurs

Cette année, pour des questions de délai et d'organisation l'information autour de l'opération COMPOSTEURS, a été insuffisante. Quelques personnes seulement ont pu en réserver un avant la clôture des inscriptions et ont été livrées fin septembre. Aussi, nous envisageons de démarrer une nouvelle campagne vers le mois de mars 2011. Nous veillerons à relayer cette information.



CE PROCÉDÉ DE TRANSFORMATION DES DÉCHETS ORGANIQUES, PAR FERMENTATION, PERMET :

- ♣ d'obtenir un produit qui permet d'améliorer la fertilité des sols
- ♦ de réduire l'utilisation de produits chimiques néfastes pour la nature
- de diminuer les tonnages collectés en porte à porte, notamment en période d'entretien des jardins des particuliers.

> Collecte des sapins

Les sapins de Noël seront collectés par le SIETOM le mercredi 19 janvier 2011. Merci de penser à les sortir la veille au soir. Afin de faciliter leur évacuation et leur valorisation, la collecte sera faite en même temps que les encombrants.

Par ailleurs, nous rappelons que les équipages de la société SEPUR passeront dans les foyers avec leurs calendriers jusqu'au 15 janvier 2011. Ils seront munis d'une carte professionnelle portant les logos de leur société et du SIETOM.

>Les axes prioritaires du SCOT

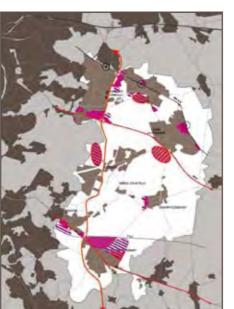
Mardi 9 novembre, s'est tenue une réunion publique concernant l'élaboration du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT).

> Les principes du SCOT

Un principe d'équilibre : équilibre entre développement urbain et rural d'une part, et préservation des activités agricoles et forestières, des espaces naturels et des paysages d'autre part.

Un principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale dans l'habitat, en prévoyant des capacités de développement suffisantes pour la satisfaction des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, sportives et culturelles et d'équipements publics, et en tenant compte de l'équilibre entre emploi et habitat ainsi que des moyens de transport et de la gestion des eaux.

Un principe de respect de l'environnement par une utilisation économe et équilibrée de l'espace, la maîtrise des déplacements, la préservation des ressources naturelles et des paysages, la sauvegarde du patrimoine bâti et la prévention des risques, des pollutions et des nuisances.



> Nos axes

Maîtriser l'urbanisation

Notre volonté est de préserver notre environnement agricole et forestier. Pour autant, nous devons faire face aux besoins en foncier pour l'accueil de nouveaux logements mais aussi pour assurer la pérennité de nos structures. Cependant, nous avons décidé de limiter l'étalement urbain en privilégiant la densification à l'extention. En effet, nous faisons partie des secteurs d'urbanisation préférentielle qui nous attribuent une capacité d'urbanisation de l'ordre de 25 hectares que les communes et les groupements de communes peuvent choisir d'urbaniser ou non. Sur le territoire de la Frange Ouest du Plateau de la Brie, 7 des 8 communes sont concernées. Seule Chevry-Cossigny n'a pas inscrit cette possibilité et a opté pour un développement modéré qui limite, à l'horizon 2030, une extension de l'urbanisation de l'ordre de 10 % de l'espace urbanisé communal. Par ailleurs, nous avons travaillé sur la mixité. Dans nos prévisions à 10 ans, sur une moyenne de 40 constructions par an, 25 % seront des logements locatifs

Principalies goved d'activités existantes

Section d'urbanisation préférencielle à vocation mane (habitat activités).

Section d'urbanisation préférencielle à vocation activités.

Equilibrer l'habitat et l'emploi

Notre priorité en la matière est de renforcer l'attractivité du territoire pour accueillir de nouvelles entreprises et poursuivre notre stratégie de développe-

ment économique en vue de créer des emplois locaux. Pour ce faire, nous avons prévu une programmation foncière de 10 ha pour le développement économique.

Préserver l'environnement agricole

Les zones naturelles recouvrent 90 % du territoire de Chevry-Cossigny et notre intention est bien de les préserver. Dans son projet d'aménagement et de développement durable traduit dans notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) la municipalité a exprimé l'objectif de préserver et valoriser l'espace naturel et agricole.

Le SCOT sera arrété le 7 décembre 2010. Le dossier sera ensuite transmis pour avis aux communes et aux personnes publiques associées (l'État, la Région, le Département, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métlers). Au printemps 2011, une enquête publique sera organisée. L'approbation du SCOT par le Conseil Syndical du SMEP est prévue avant l'été sous réserve de la validation du SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France). Viendra ensuite la mise en place d'un suivi de l'application du SCOT à travers les Plans Locaux d'Urbanisme des huit communes.

LES TRAVAUX

>Columbarium

La mise en place d'un columbarium sur la commune faisait partie de nos engagements électoraux. Après les travaux de génie civil nous avons installé le mobilier, les cases et le jardin du souvenir. Ce monument cinéraire est à la disposition des familles qui le souhaitent.



> Réalisations

1 Centre culturel

Après la mise en Hors d'eau/Hors d'air du bâtiment A, le gros œuvre du bâtiment B est en cours de finition. Les délais sont tenus en espérant que l'hiver soit clément.

2 Achat mobilier

Nous avons renouvelé le mobilier du bungalow (accueil de loisirs) et de la restauration maternelle (salle Marie-Madeleine ENAT). Dans le premier, nous avons installé un mobilier adapté, design, confortable, les enfants et animateurs bénéficient de nouveaux rangements et tous se sentent bien dans ce nouvel espace.

S'agissant du réfectoire, le mobilier a été prévu pour 50 personnes, nous avons également fait l'acquisition d'une dizaine de chaises rehaussées spécialement dédiées aux enfants. Ainsi le mobilier reste en permanence sur place et est disponible pour les locations ou encore l'association du 3e âge. C'est aussi moins de manipulation pour les services techniques et une facilité d'entretien.

3 Assainissement

Nous avons réalisé des travaux d'assainissement sur le réseau pluvial à l'angle de la rue Charles Pathé et de la rue Jean-Charles Tupet. Ces travaux étaient destinés à améliorer le réseau séparatif de la commune. Nous avons donc créé un tronçon de réseau pluvial.

4 Troisième barreau de l'Orée de la Brie

Fin novembre, les techniciens ont réalisé les couches de roulement en enrobé. Cette dernière étape des travaux de désenclavement de la ZI, permet une liaison directe entre les rues de l'Industrie, R. Cassin et la route de Férolles (RD51) sans passer par la rue Aman Jean.

5 L'entretien au quotidien

Nous avons créé un trottoir à l'angle de la rue Charles Pathé et de la rue de la Beauderie. Au niveau des espaces verts, c'est la période des dernières tontes et du ramassage des feuilles.



>Début des travaux pour la ligne RTE

Les travaux de mise en souterrain de la ligne électrique du Réseau de Transport d'Electricité (RTE) commenceront dès cet hiver, au mois de décembre 2010. Cette nouvelle ligne haute tension, d'une longueur de 4,5 km, traversera les communes de Férolles-Attilly et Chevry-Cossigny, en remplacement de la ligne aérienne existante.

Le chantier s'échelonnera pendant toute l'année 2011, et ce essentiellement en zone non urbanisée. C'est le mode opératoire consistant en la pose en fourreaux qui a été retenu pour minimiser la gêne pour les riverains et la circulation. La suppression de la ligne aérienne interviendra quant à elle après cette première phase de travaux. De nouvelles installations seront également réalisées dans l'enceinte du poste électrique.

Le coût de cette ligne s'élève à 16 millions d'euros. Cet investissement de RTE accompagnera le développement économique de l'Est de l'Ile de France tout en faisant disparaître du paysage 22 km de lignes électriques aériennes en Seine-et-Marne et en Essonne.



>Plan de déneigement, les règles

Face à l'importance des épisodes neigeux l'hiver dernier, nous avions, avec la commission travaux, les services techniques mais aussi les directrices d'écoles et les parents d'élèves, fait élaborer un nouveau plan de déneigement. Nous rappelons ici certaines règles et les limites d'intervention des services de la commune.

Plan d'intervention, rappel des priorités

PRIORITE 1

Accès entre élémentaire et maternelle : Sente

Accès école élémentaire : parvis du passage piétons aux entrées de classe ; Passages piétons au droit du parvis ; Ensemble des passages piétons aux abords de l'école.

Accès école maternelle : parvis du passage piétons aux entrées de classe ; Passage piéton au droit du parvis ; Accès à la salle polyvalente ou arrière maternelle (accueil périscolaire).

Ecoles : accès à l'école élémentaire par les trottoirs de l'arrêt de bus PAGNOL à la rue ARLETTY. Parkings. Accès école maternelle: Parking.

Divers accès : Impasse de la planche ; Chemin de la fontaine ; Stop de la rue AMAN JEAN; Rond point GABIN /RAIMU; Trottoir rue ROUSSEAU à l'école maternelle ; Parvis de la Mairie et de la Poste.

PRIORITE 3

Généralement, une action sur la neige fondue sera réalisée sur un maximum de points sensibles de la commune. Ces interventions se feront pendant les horaires

normaux du service technique. L'objectif est d'éviter le plus possible un phénomène de gel de la neige fondue.

Place du marché : Vers la maison communale et l'allée du Presbytère. Action prioritaire le jour de marché; Parkings: église, mairie, poste; Trottoirs rue Charles PATHE du chemin de la fontaine à Marcel PAGNOL ; Zones industrielles ; Rue PA-GNOL; Rue DE FUNES; Rue des Frères LUMIERE/ MELIES; Toutes les autres rues dans la mesure du possible. La neige déblayée sera laissée dans la cour ou sur le parvis en préservant les cheminements piétons.

Comme indiqué l'an dernier, nous avons acquis un stock de sel pour la période hivernale de 5 tonnes. Nous avons également renforcé le volontariat de nos agents au traitement de la neige en cas de besoin.

Limites d'intervention des services de la commune

Voies privées : chaque riverain (copropriétaires, habitants, commerçants...) a l'obligation de déneiger et de dégeler le trottoir situé devant sa propriété pour une question de sécurité des piétons. Avant l'arrivée des intempéries, équipezvous de sel (tout en veillant à ne pas dissoudre les trottoirs) et d'une pelle pour déneiger vos accès : trottoirs et voies

La RD 216 : en tant que route départementale, sa gestion est sous la responsabilité du Conseil Général.



LES ASSOCIATIONS

>Investissements

Les élus ont décidé de dédier la recette de la brocante de septembre aux investissements en matériel associatif.

Nous travaillons sur l'idée de doter la salle polyvalente d'un système de sonorisation adapté à la configuration du lieu.



>L'AMICALE PONGISTES CHEVRIARDS

Stage

Le club organise pendant les vacances de février 2011, un stage de tennis de table animé par l'entraîneur Hubert LAUMONIER

du lundi 14 au vendredi 18 février de 9h à 12h à la salle Polyvalente de Chevry-Cossigny

Participation

35 € pour les adhérents - 40 € pour les extérieurs Acompte de 15 € pour confirmer la participation Tenue de sport exigée avec chaussures propres.

Renseignements

Daniel PICACHE au 01 64 05 44 85 ou 06 84 71 10 13 http://apchevriards.free.fr

On recrute!

Au regard de nos excellents résultats sportifs, nous recherchons de nouveaux compétiteurs afin de renforcer nos équipes lors des rencontres du vendredi soir.



Vous êtes adulte et vous avez déjà pratiqué notre sport en loisir ou en compétition (classés ou non)?

Rejoignez un groupe sympathique dont le but est avant tout de s'amuser et de partager de bons moments dans un esprit amical.

Nous sommes engagés dans les compétitions suivantes : Championnat Départemental et régional de Paris. Renseignements : 06 84 71 10 13 / 06 14 99 95 69.

>FC Chevry 77 Galette des rois

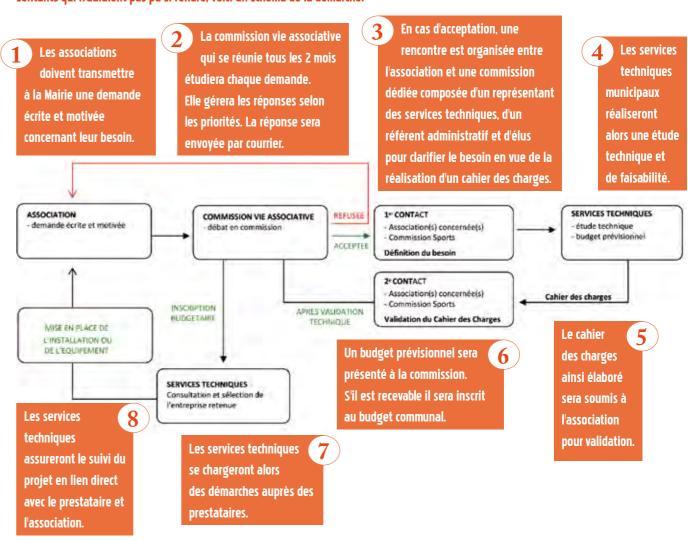


PROCESSUS DE VALIDATION D'INVESTISSEMENTS SPORTIFS

A l'occasion d'une commission vie associative, l'idée de mettre en place un processus de validation pour les investissements sportifs a été émise.

L'objectif prioritaire de cette initiative est de répondre le plus précisément possible aux besoins des associations en matière d'investissement et de les soutenir dans leurs démarches.

Le processus tel qu'il est décrit ci-dessous a été présenté aux associations qui ont pu venir à la réunion du 27 novembre dernier. Pour les représentants qui n'auraient pas pu si rendre, voici un schéma de la démarche.



Pour assurer la plus grande réactivité possible, nous demandons aux associations d'une part d'être le plus clair possible sur l'expression de leur besoin et d'autre part de raisonner avec une saison d'avance pour que nous puissions inscrire les dépenses nécessaires au budget.

Contact pour toute information complémentaire Jonathan au 01 64 05 32 25

LE CULTUREL

> Exposition à la bibliothèque

L'exposition de décembre est consacrée à Noël. Vous y trouverez de nombreux albums d'enfants sur le thème de Noël, des contes et quelques romans pour les plus grands ainsi que des ouvrages de réalisations pratiques : travaux manuels, décorations de Noël à réaliser et recettes de cuisine. Venez faire le plein d'idées pour les fêtes.



>Les concerts de l'ACACC

L'école de musique propose de nombreuses manifestations tout au long de l'année sur des thèmes variés, venez les voir...



Dimanche 12 décembre 2010 à 16h - Concert classique à l'église.

Ce concert est donné par les élèves et fait la part belle aux instruments acoustiques : violon, quitare classique, piano, flûte traversière, ... Gâteaux et boissons chaudes seront proposés. Entrée libre.

Samedi 5 février 2011 à 20h30 - Concert guest stars à Grisy-suines

Ce concert, comme les saisons précédentes, donne lieu à une rencontre entre divers ateliers musicaux de villes invitées et nos ateliers de musiques. Dans une ambiance très conviviale, le public pourra se restaurer avec des crêpes et du cidre. Le concert a lieu dans la salle polyvalente située derrière la mairie.



> Animation « Contes et Chocolat »



Après le succès remporté l'an dernier, nous avons décidé de réinviter la conteuse pour une animation « Contes et Chocolat ».

Samedi 29 janvier à 15h30 dans les locaux de la maternelle

L'animation sera poursuivie d'une dégustation de chocolat chaud. Nous vous garantissons des moments magiques et gourmands où les odeurs, les couleurs et l'imagination transportent petits et grands.

Cette animation est à déguster sans modération!

> Sur l'Orée de la Brie

Servon - Samedi 29 janvier 2011 à 20h30

Soirée "C'est moi qui choisis".

Autour d'un repas et d'une soirée dansante, le groupe "Manec", reprendra vos chansons préférées.

Salle Roger Coudert



Brie-Comte-Robert - Dimanche 19 décembre à 16h

« Mais... que fait le père Noël ? »

La compagnie Talharn déambule dans les rues de Brie avec son nouveau spectacle tout spécialement peaufiné pour les fêtes de fin d'année... Noël approche, tous les cadeaux sont fin prêts, le Père Noël ne va pas tarder à rriver! Mais, il a oublié de charger quelques cadeaux

Centre-ville - Manifestation gratuite

>La commission "Vie culturelle"

Le centre culturel actuellement en construction répond à de nouvelles ambitions en matière de politique culturelle communale. Pour faire vivre cette nouvelle structure nous avons mis en place une équipe dédiée à la mise en œuvre de l'offre culturelle à Chevry-Cossigny pour les années à venir.

> Ses compétences

Le rôle de la commission "Vie culturelle" est de conduire les orientations politiques et les grandes finalités du projet culturel. Elle est chargée de son évaluation politique et de son évolution.

> Ses représentants

Cette nouvelle commission, composée de représentants des commissions vie associative, communication et fêtes et cérémonies, mais également des commissions enfance, jeunesse et vie scolaire, comprend sept membres :

N. Santurette, F. Ghirardello; E. Pinganaud; G. Ecalard; C. Huet, S. Lecaplain et J. Delmas.

L'élu référent

"Nous avons une formidable ambition, celle de vous rassembler dans un bel espace autour d'une offre culturelle éclectique, empreinte d'émotion, de curiosité et d'ouverture.

Nathalie Santurette

>Le projet culturel

Le projet vise la culture au sens large, intégrant une dimension collective et une dimension individuelle reposant sur la complémentarité, la transversalité, la liberté et la recherche de l'excellence. Le but est d'amener la culture au coeur du village et de la rendre accessible à tous, grâce à un centre vivant et convivial.



L'espace culturel doit être un lieu de rencontre et de partage à travers des pratiques artistiques et culturelles où émotion et SaVoir s'accordent. Au-delà de la culture et de l'Art, le projet doit s'ouvrir aux sciences, aux techniques, aux sports et aux activités ludiques dans le cadre d'un processus collaboratif qui repose sur l'ensemble des acteurs locaux.

Notre volonté est d'amener la culture au cœur du village avec une offre variée de qualité. Le Secteur associatif est le pivot du projet et la participation d'artistes professionnels en fortifiera l'âme.

Notre ambition est d'OUV/II' cet espace à un public le plus large possible en tissant des liens intergénérationnels, inter quartiers et interdisciplinaires.

Nous voulons que les actions menées soient organisées autour d'une saison culturelle, avoir une programmation diversifiée,





créative et innovante avec une offre destinée à un public large ou confidentiel.

Les élus de cette commission apporteront un appui politique au directeur culturel nouvellement recruté pour gérer la mise en œuvre opérationnelle du projet. Un bibliothécaire et un régisseur complèteront cette équipe.

Au-delà des moyens humains, nous travaillons sur le budget avec pour objectif de proposer une saison culturelle de CallaCtèle avec des choix raisonnés dans le cadre d'une enveloppe budgétaire maîtrisée.

Vous l'aurez bien compris, nos ambitions sont importantes sur ce projet et le soutien technique, informatif et financier de nos partenaires institutionnels sera déterminant.

LE DOSSIER



Pour le moment rien n'est arrêté sur ce dossier.

C'est après consultation avec les chevriards que les solutions seront envisagées.

Chacun aura les informations relatives aux études, aux hypothèses, aux coûts, pour être en mesure collectivement de définir le futur plan de circulation de Chevry-Cossigny.

Dans notre politique d'aménagement nous avons clairement affiché les objectifs suivants : veiller à la qualité de l'environnement, garantir la sécurité et maîtriser la circulation.

Notre première approche s'est concentrée sur les poids lourds. Les élus, conscients du problème de circulation sur la commune, avaient déjà décidé en 1998 d'interdire la traversé (hors deserte locale) des poids lourds de plus de 3,5 tonnes sur la rue C. Pathé (arrêté n°98/10/68 du 14 octobre 1998). De plus, par mesure dissuasive, nous avons récemment mis en place des rétrécissements en centre ville pour répondre également à la seconde approche qui a été dirigée sur la vitesse et la dissuasion de la circulation de transit. Nous avons pour cela réalisé un certains aménagements en centre ville et en avons programmé aux entrées de ville.

Pour avoir une vision réaliste et concrète de la situation, nous avons commandité une étude détaillée et personnalisée des déplacements au sein du village afin d'agir dans une démarche prospective.

Concernant nos mesures à l'égard des poids

lourds, on constate une diminution importante du trafic par rapport à 2002. En revanche, on note que les aménagements génèrent une saturation aux heures de pointe.

S'agissant du trafic, au-delà de la hausse constatée, on note que la moitié du trafic aux heures de pointe est liée aux liaisons inter Chevry-Cossigny. Nous savons qu'à moyen terme, à ces mêmes heures, nous aurons inéluctablement un accroissement des encombrements sur la commune. Quant à la vitesse, il ne fait aucun doute qu'elle a bien diminué mais, avec pour conséquence, un ralentissement important.

Nous sommes face à un enjeu de taille : réduire la vitesse sans nuire à la fluidité de la circulation. Nous y travaillons en veillant à notre priorité : assurer la sécurité.

La commission urbanisme travaille sur des hypothèses à moyen terme qui seront affinées en tenant compte des doléances exprimées par les chevriards avant d'être débattues lors d'une première réunion publique sur ce sujet à la fin du printemps 2011.

>Aménagements réalisés et en cours

En centre ville



Nos objectifs

Réduire la vitesse, diminuer le flux des poids lourds et améliorer le cadre de vie .

Résultats : Nos trois objectifs ont été atteints puisque l'on constate une diminution réelle et prouvée de la vitesse et du trafic poids lourds. La qualité des aménagements contribue par ailleurs à l'embellissement de la commune.

Axes d'amélioration : Améliorer la sécurité et limiter les encombrements.

Les entrées de ville



Nos objectifs

Réduire la vitesse, sécuriser les cheminements et proposer des entrées qualitatives.

Rappel: Lors de la réunion publique de présentation du projet, vous avez émis des inquiétudes quant au fait que les chicanes nuiraient à la fluidité. Tenant compte de vos observations, nous les avons retirées, supprimant de fait les places de stationnement, ce qui semble aujourd'hui manquer. Nous verrons à l'usage les dispositions à prendre.

Le désenclavement



Objectif prioritaire

Canaliser le flux des poids lourds sur la Zone Industrielle.

Pour atteindre notre objectif, nous avons décidé de créer une liaison entre les rues de l'Industrie, R. Cassin et la route de Férolles (RD51). Après 3 années de travaux, le 3° et dernier barreau vient d'être réalisé. Cette première étape de désenclavement de la Zone Industrielle est à présent terminée et le dispositif sera opérationnel fin 2010.

>Etat des lieux et prospectives

L'étude de comptage nous a permis de faire l'analyse par rapport à 2002, de relever les vitesses sur les différentes voies dans la commune et de connaître la composition du trafic. Des enquêtes de circulation ont été réalisées sur Chevry-Cossigny en juin 2009 et octobre 2009.

Constats

Accroissement modéré du trafic Véhicules Légers (cf page suivante).

Cette hausse autour de 10 % sur la rue
Charles Pathé en 7 ans entraîne des
difficultés de circulation aux heures de
pointe. Avec 8 890 véhicules par jour, le
trafic lié aux chevriards représente
environ 50 % du trafic total.

On note une vitesse excessive aux entrées de la commune par la RD216 du fait d'un tracé rectiligne. En revanche, on observe en centre ville un meilleur respect et une diminution des vitesses.

Baisse du trafic des Poids Lourds (voir ci-contre) conséquence des aménagements réalisés en centre ville et de l'interdiction de traverser la commune aux PL.

CHEPRY-COSSIGNY Thouse recognitioning does from the desired production propertional from secretary from secret

Certains des aménagements déjà réalisés ont contribué à réduire la vitesse. Toutefois, et si rien n'est fait, compte tenu de l'évolution prévisible du trafic (les études le montrent) nous serons contraints pour gérer le flux de la circulation de les remettre en cause.

LE PLAN DE CIRCULATION



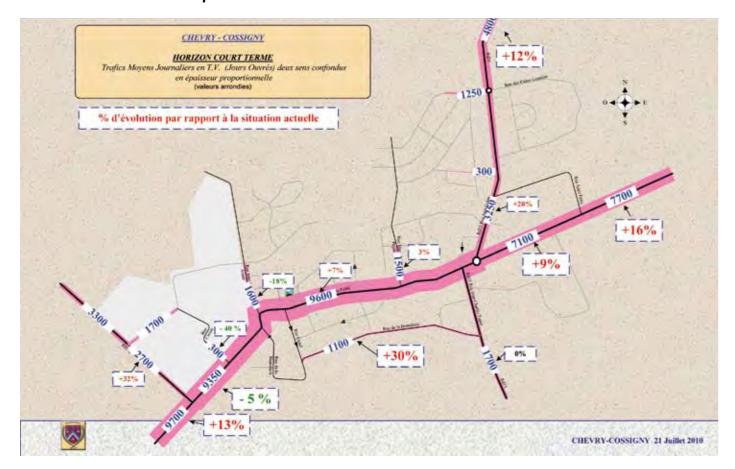
> Prospectives et hypothèses

D'Est en Ouest, une seule voie traverse Chevry-Cossigny: la rue Charles Pathé. Les relevés de mouvements aux carrefours confirment que la RD 216 supporte un trafic important dans Chevry-Cossigny notamment au niveau du centre ville, là où nous avons aménagé des rétrécissements afin de réduire la vitesse. C'est ici que nous observons des épisodes de saturation aux heures de pointe. Nous savons grâce à cette enquête que le phénomène va s'amplifier. Nous menons une réflexion globale sans rien s'interdire.

Si on ne fait rien!

L'étude montre clairement (dans le cas du maintien du schéma de circulation actuel) un accroissement du trafic autour de 10 à 15 % . Nous aurons alors inévitablement une saturation plus importante aux heures de pointe. Par conséquent, il nous faut réfléchir à une solution permettant de gérer le débit et absorber ce flux de véhicules.

La commission a alors deux options: subir cet état de fait ou rechercher des solutions alternatives.



Partant de ce constat, la commission a fait une projection sur la base d'une modélisation en considérant les nouvelles constructions et les modifications de l'environnement puis a envisagé plusieurs hypothèses à court, moyen et long terme en mesurant leurs impacts.

>Les solutions envisagées

Pour le moment nous travaillons sur trois pistes. Nous avons noté à travers ces études que près de la moitié du trafic aux heures de pointe était liée aux déplacements des chevriards sur la commune. Notre réflexion s'est donc principalement portée sur le développement des liaisons inter-quartiers.

Faciliter la liaison au sein des quartiers
Pour pouvoir conserver les aménagements qui contribuent à réduire la vitesse, il faut que l'on facilite

Pour pouvoir conserver les aménagements qui contribuent à réduire la vitesse, il faut que l'on facilite les liaisons des habitants et faire en sorte qu'ils ne soient pas contraints de passer systématiquement par la rue Charles Pathé. Nous devons pour cela rendre possible la circulation entre les quartiers.



Développer des liaisons inter-quartiers

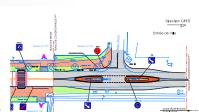
Nous travaillons principalement sur deux axes: la rue de la Beauderie et la création d'une nouvelle voie vers le Nord dont le traceur reste à définir. Nous avons pensé développer une liaison entre les quartiers des deux écoles dans le but d'offrir des solutions palliatives à la rue Charles Pathé nous permettant ainsi de diminuer son trafic. La question de la rue de la Beauderie est au cœur des débats. Les importants travaux requis sont envisagés sur le contrat triennal de voirie de 2013. En attendant, et en concertation avec les riverains, nous avons mis en place un dispositif qui, nous le voyons à l'usage est nettement perfectible. Les problèmes rencontrés

dans cette rue confirment la nécessité d'avoir une approche globale quant à la circulation.

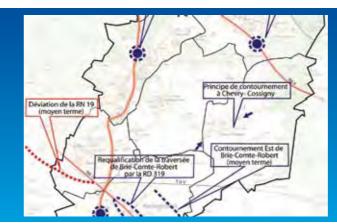
LÉGENDE Accroissement du trafic Diminution du trafic

Travailler sur les entrées de ville

Face à la vitesse excessive observée aux entrées de Chevry-Cossigny, nous avons inscrits des aménagements dans le cadre du contrat triennal de voirie pour amener les véhicules à ralentir dès les entrées de ville. Les travaux commencent dès cet hiver. Pour réduire la vitesse et canaliser le flux des poids lourds, nous réfléchissons à l'aménagement d'un rond-point à l'entrée de Chevry-Cossigny côté Brie.



Notre objectif est d'obtenir le maximum d'éléments pour être en mesure de débattre objectivement lors d'une première réunion publique prévue au printemps 2011. Dans cette perspective, un cahier de doléances est à la disposition des chevriards à la Mairie. Chacun pourra alors s'exprimer sur ce qu'il attend en matière de circulation.



> D'autres pistes?

A plus long terme, nous avons imaginé des solutions de déviation complète par le Nord et/ou par le Sud. Pour le moment, ces solutions ne sont pas économiquement envisageables. Toutefois afin de rendre possible chaque hypothèse nous avons inscrit dans le SCOT la possibilité d'un principe de contournement. (*Voir ci-contre*).

Les solutions que nous pourrions envisager dépendent aussi des capacités de nos partenaires à nous suivre et, dans le contexte actuel, rien n'est acquis. Nous savons que ce sera un travail long et que beaucoup de réunions seront nécessaires avant de trouver les bons compromis.

ENFANCE & SCOLAIRE

> Dossier d'inscription à l'île aux loisirs

Animé par des professionnels qualifiés, l'accueil de loisirs s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans. Pour participer, chaque enfant doit être préalablement inscrit. Le tarif appliqué dépend du quotient familial calculé d'après votre avis d'imposition 2009. Vous avez jusqu'au 14 décembre pour le déposer en mairie.



> Calcul du quotient familial

Pour déterminer votre quotient familial, nous nous basons sur le revenu imposable en appliquant la formule suivante :

Ouotient familial =

Revenus Imposables / 12 mois / Nbre parts

Nous calculons ainsi le tarif à la journée. Le quotient est valable du 1er janvier au 31 décembre. Pour toute inscription sans présentation des pièces justificatives, la tranche la plus élevée sera appliquée.

ACTIVITÉS CONCERNÉES

Uniquement pour le centre de loisirs.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Chèque; ₱ Espèce;
- Prélèvement automatique;
- Paiement en ligne sur le site "Espace famille".



- Avis d'imposition des revenus de 2009 de la famille
 - Dernier bulletin de salaire
 - Notification assedic
 - Justificatif des autres ressources (loyers perçus, pensions reçues, etc.)
 - Livret de famille en cas de changement
 - Bordereau de la C.A.F
 - arnet de santé
 - Attestation d'assurance

>Les vacances à l'île aux loisirs



Pendant les vacances de la Toussaint, nous avons préparé la soirée «UN HALLOWEEN JUSTE PARFAIT ». Les enfants ont réalisé la décoration de la salle et ont confectionné les « plats », pour l'apéritif des familles. Cette année, vous êtes venus encore plus nombreux que les années

précédentes pour faire la fête avec l'équipe de l'île aux loisirs. Merci à tous les parents qui se sont impliqués lors de la soirée et à l'année

Au-delà de cette fête, nous avons organisé des sorties à FILOU PLANET, à la PISCINE, à DISNEY pour les plus grands. Avec l'Espace Jeunes nous avons monté un spectacle en intercommunalité avec l'accueil de Brie Comte Robert. Nous travaillons sur le thème du cirque et de la magie. A cette occasion, les enfants de l'île aux loisirs iront au **CIRQUE PINDER** de Paris mercredi 8 décembre 2010.

L'île aux loisirs et l'Espace Jeunes fermeront exceptionnellement à 17h les vendredis 24 et 31 décembre 2010.

> Dates de piscine

LES ENFANTS ÂGES DE 8 à 12 ANS

- MFRCREDI 21 DECEMBRE 2010
- MERCREDI 2 FEVRIER 2011
- MFRCRFDI 16 FFVRIFR 2011 (vacances de février)
- MERCREDI 2 MARS 2011

LES ENFANTS ÂGES DE 5 à 7

- MERCREDI 12 JANVIER 2011
- MARDI 15 FEVRIER 2011 (vacances de février)
- MARDI 22 FEVRIER 2011 (vacances de février)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter MIle BERGER Fanny au : 01.64.05.36.79 et au 06.84.77.76.92.



Spectacles et concours de Noël

Samedi 18 décembre 2010

Une surprise attend tous les enfants de la ville

pour un spectacle de 14h30 à 15h30 dans la salle polyvalente:

«Le p'tit loup de Noël »

A cette occasion un chocolat 🦠 chaud et des friandises vous seront offerts.

> Le Père Noël sur sa calèche quittera la salle polyvalente à 15h30 pour aller vers le marché et rejoindre M. le Maire afin de distribuer les cadeaux des gagnants du concours de dessin.



Leconcours

Cette année, nous proposons aux enfants âgés de 3 à 12 ans de réaliser un dessin sur le thème :

« Les vacances du Père Noël» Faites marcher votre imagination!

Tous les supports papiers et dimensions sont autorisés.

> N'oublie pas d'inscrire tes coordonnées et ton âge

au dos de ton dessin.

Tu as jusqu'au mardi 14 décembre **2010 pour** déposer ton dessin en Mairie.

LA JEUNESSE



Les jeunes de la commission solidarité/vie locale



Le CMJ a eu l'idée de faire une collecte de jouets avant Noël en faveur des enfants qui en ont le plus besoin.

Afin d'organiser leur opération, ils ont rencontré des associations locales et ont choisi de s'associer à deux d'entre elles : "Les bébé de Sénart" de Lieusaint et "Se loger pour vivre" de Roissy-en-Brie.

La première se charge de redistribuer aux parents qui rencontrent des difficultés, les jouets collectés destinés aux enfants de 0 à 3 ans. La seconde association offre les jouets à tous les enfants sans condition d'âge.

Pour récolter un maximum de jouets, les jeunes ont fait deux permanences les 13 et 17 novembre. Au-delà des jouets offerts, ils ont eu la bonne surprise d'avoir de généreux donateurs. Les CMJiens ont été touchés de la participation des chevriards. Les parents eux, ont salué cette excellente initiative et ont témoigné leur admiration face à tant d'implication et de bienveillance.

Le 26 novembre dernier, à l'occasion d'une petite fête réunissant le CMJ, les élus et les acteurs du projet, tous les jouets ont été remis à ces deux associations caritatives. Nul doute que ce geste apportera du réconfort et de la joie aux enfants dans le besoin en ces périodes de fête de Noël mais aussi aux parents qui pourront ainsi offrir à leurs enfants de beaux jouets.

Le CMJ remercie tous les donateurs et reconduira cette opération l'année prochaine.

Les actions menées au cours du dernier trimestre 2010...

Repas des anciens le 17 octobre

Dans le cadre de la semaine nationale des personnes âgées les jeunes du CMJ participent en partenariat avec le CCAS au traditionnel repas en l'honneur des anciens.



Commémoration du 11 novembre Chaque année les CMJiens rendent hommage à nos héros morts pour la France.

Joujoux du cœur le 13 et 17 novembre Comme nous venons de le voir, ils font preuve de beaucoup de compassion et prennent de belles initiatives.

Téléthon du 4 décembre Les jeunes organiseront un loto dont les bénéfices seront reversés au Téléthon.



Goûter des anciens le 11 décembre

Cette année, les jeunes du CMJ retrouvent nos aînés pour partager un moment convivial et renforcer les liens entre les générations.



Jury pour les dessins lors du marché de noël du 18 décembre Leur mission est aussi de participer aux évènements de la vie locale.

e-mail: espace.jeunes@chevry-cossigny.com

LESPACE NEUMES

Depuis que la municipalité a mis en place une adhésion annuelle de 15 € pour les Chevriards, la fréquentation de l'Espace Jeunes ne cesse de croître. L'ambiance s'en ressent et les animations n'en sont que plus festives.

Tu n'es pas encore inscrit? Il est encore temps, n'hésite pas à nous rejoindre, welcome à tous !!!

L'ESPACE JEUNES

HORAIRES D'OUVERTURE

Les 11/15: mercredi et samedi de 14h à 19h Vacances scolaires: du lundi au samedi 14h/19h* Les 16/18: mercredi de 14h à 20h et samedi 14h à 22h Vacances scolaires: du lundi au samedi 14h/22h* *Modifications possibles en cas de sortie

Renseignements auprès de Christophe Diez au 01 60 62 07 11 ou 06 84 77 90 54

SÉJOURSKI MOUVELLE DESTINATION

WORGANISATION

Les activités : ski, patinoire

Quand: du 12 au 19 février 2011. Départ le 12 février à 7h30 sur le parking de la Mairie de Servon (15, rue de la poste), retour le 19 février vers 20h sur le parking de l'école maternelle de Chevry-Cossigny (rue Albert Dauvergne).

Participants: 32 (16 de Chevry et 16 de Servon) + 4 animateurs.

Voyage: En car.

LESÉJOUR

nique sur les pistes.

Où: A Châtel - Hôtel l'Ours Blanc

Les repas : à l'hôtel et pique-

Le style: Un cadre chaleureux

de la salle à manger avec vue

dance. La cuisine familiale et

et spécialités régionales.

variée alterne plats traditionnels

Sur place: 4 salles multi-acti-

vités indépendantes (Baby-foot,

Ping Pong, TV, salles de classes...)

Une grande salle toute équipée pour nos soirées et animations.

Le prix : 350 € tout compris pour les Chevriards.

Activité Surf : 25 € supplémentaires.

Inscriptions : INSCRIPTIONS DEFINITIVES avant le 8 décembre 2010. Le mercredi et samedi après-midi à l'Espace jeunes et en Mairie aux heures d'ouverture. **ATTENTION les 16 premiers** dossiers déposés et complets seront prioritaires.

Le domaine se partage en deux massifs : Barbossine /Super-Châtel et le Linga / Pré-la-Joux

qui s'étendent entre 1100 et 2200 mètres d'altitude. Il offre 48 pistes dont 5 noires, 16 rouges, 16 bleues et 11 vertes pour une longueur totale de 90 Km et 45 remontées mécaniques.

Le forfait Châtel est lui, valide sur la station suisse de Torgon, le secteur du Corbeau de la station suisse de Morgins ainsi que le secteur de la Braitaz de la Chapelle d'Abondance.

Le domaine skiable de Châtel, offre aux inconditionnels de la glisse comme aux skieurs

contemplatifs tout un éventail de possibilités pour un séjour à la mesure de chacun.

PROCHAINES VACANCES

Les jeunes de 11 à 18 ans pourront être accueillis à l'Espace

Jeunes du lundi au samedi. Les 11-15 ans de 14h à 19h et les

16-18 ans de 14h à 22h. Il est prévu des activités sportives, des ateliers cuisines, des jeux collectifs mais aussi des

sorties au cirque, au laser game et dans certains magasins

Renseignements et inscriptions à l'Espace Jeunes,

11 rue Jean Delsol ou à la Mairie au 01 64 05 20 22

En tout : 58 remontées mécaniques et 71 pistes pour 130 Km.

LE SKI À CHÂTEL

Sur le secteur de Super-Châtel / Barbossine, exposé plein sud on retrouve le snow park ainsi qu'une aire spécialement aménagée pour les skieurs débutants.

panoramique sur la vallée d'Abon-

pour les achats de noël.

RETOUR EN IMAGES

4 et 5 septembre 2010 Les journées des Associations









17 octobre 2010 Repas des aînés



8. 9 et 10 octobre 2010

Challenge de l'Orée de la Brie

11 septembre 2010

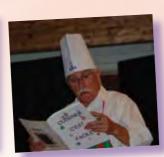


Le Challenge de l'Orée de la Brie a été accueilli par la Commune de Chevry-Cossigny. La CCOB a décidé que chaque année une sortie serait offerte aux joueurs d'une catégorie. Pour cette première édition, les catégories U10 - U11 ont profité de la visite du centre d'entraînement de l'équipe de France de foot à Clairefontaine.

La CCOB remercie les services de la commune de Chevry-Cossigny, les clubs de foot, les sponsors et tous ceux qui ont permis la réalisation de cette manifestation.

24 et 25 septembre 2010 Représentations théâtrales









20 novembre 2010 Loto de l'AS Chevry Gym



24 Chevry-Cossigny Magazine Municipal N° 20 - Décembre 2010 - Janvier - Février 2011

VIE ÉCONOMIQUE

>Le 18 décembre, c'est le marché de Noël



>Actualité des professionnels



Vos commerçants sur le site Internet

Dans le cadre de sa politique de développement de la vie économique, les élus sont allés à la rencontre des acteurs économiques locaux pour leur proposer de présenter leur activité via le site Internet communal.

Vous pouvez d'ores et déjà retrouver toutes leurs informations sur **www.chevry-cossigny.com**

Pour toute information contactez Jonathan au 01 64 05 32 25.

Un primeur sur le marché!!

Le marché a le plaisir de vous annoncer l'arrivée d'un primeur sur la place du marché les lundis, mercredis et dimanches.

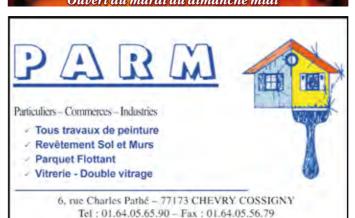


Les élus de la commission communication tiennent à remercier l'ensemble des annonceurs qui, chaque année, par leur parution contribuent au financement des publications.

Nous rappelons que l'intégralité des recettes publicitaires est directement versée à la commune.

Pour toute information relative aux encarts publicitaires, vous pouvez contacter Sophie Monteiro au 01 69 49 88 10 ou Jonathan Wofsy en Mairie au 01 64 05 20 22





Email: parm4@wanadoo.fr





VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

>Nouveaux Chevriards

Chaque année, nous avons le plaisir d'accueillir en toute convivialité les nouveaux chevriards pour faire connaissance, leur présenter la commune et ses représentants et leur faire découvrir les atouts de notre territoire.

RDV samedi 22 janvier en Mairie à 10h. Renseignements: Jonathan au 01 64 05 32 25



◆¬ > Noël des anciens

Le traditionnel goûter des anciens aura lieu le samedi 11 décembre 2010 à partir de 14h30 au réfectoire de l'école élémentaire.

Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus de la commune sont invitées. Celles âgées de 70 ans et plus recevront un colis alimentaire avec un petit cadeau. Pour les personnes qui ne peuvent se rendre au goûter de

Noël, les élus viendront directement leur remettre leur colis à leur domicile. En cas

d'absence, un courrier leur sera envoyé pour venir retirer leur colis directement en Mairie.

> La petite maison s'agrandit





Afin d'offrir plus d'espace à vivre collectif à ses pensionnaires, Mme Moran, la directrice de la petite maison, a fait installer une extension type véranda.

Sur le principe de la luminothérapie, chacun profite pleinement des bienfaits de la lumière et du soleil à travers cet espace ouvert sur les jardins et sur la terrasse. C'est un véritable succès.

www.residencelapetitemaison.com

MDS

ons Départementales de la Sol ur un territoire déterminé. Dan de l'action sociale vous accompa

Les chevriards dépendent de **TOURNAN-EN-BRIE**

16, place Edmond Rothschild BP 40047

77222 Tournan-en-Brie Cedex

Tél: 01 64 25 07 30

Ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

est utile de téléphoner au préa e. Attention le numéro à changer.

>Les équipements sportifs

En terme de sports et d'équipements sportifs, nous avons déjà procédé, dans le cadre de la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie, à plusieurs réalisations : le gymnase Blaise Pascal 2, la salle multisports à Chevry-Cossigny et le parc de la Roseraie à Servon. Actuellement, nous menons une réflexion sur la construction d'un centre nautique.



> Projet centre aquatique

A la création de la CCOB en 2004, il a été décidé de transférer la propriété et la gestion, ainsi que les 8 salariés de la piscine intercommunale située à Brie-Comte-Robert à la communauté de communes de l'Orée de la Brie.

La piscine intercommunale est aujourd'hui un équipement vieillissant dont les coûts de fonctionnement commencent à peser lourd dans notre budget.



De plus, il ne comprend qu'un seul bassin de nage. Aussi, entre l'apprentissage de la natation par les scolaires et les créneaux réservés aux associations, il ne reste que peu de disponibilité pour le grand public.

Notre projet est de pouvoir concilier tous les intérêts en offrant au territoire un nouveau complexe aquatique.

Pour ce faire, nous avons lancé en 2009 une mission d'étude, d'analyse des besoins et de programmation en vue de la construction d'un centre nautique et ses annexes. Le marché a été attribué à Mission H2O.

Le programmiste, après étude des besoins et du territoire, a pu nous faire des propositions de différents scenarii avec des coûts financiers distincts. Nos élus ont pu visiter différents équipements réalisés ces dernières années. Nous nous orientons vers un complexe comprenant plusieurs bassins permettant d'associer la nage, l'apprentissage, le côté ludique et un espace remise en forme / bien-être.

Tous ces éléments ne seront fixés qu'en fonction de fines études financières. Nous devrions nous prononcer prochainement sur la validation d'un préprogramme afin que le concours d'architecte puisse être lancé dans les prochains mois. C'est un programme global qui devrait être validé incluant des options qui seront fonction de nos capacités financières.

OBJET DU MARCHÉ

Mission d'étude, d'analyse des besoins et de programmation en vue de

la construction d'un centre

nautique et de ses annexes

L'objectif principal de la mission était d'accompagner la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie dans sa réflexion de construction d'un équipement aquatique correspondant aux besoins d'une population d'environ 25 000 habitants.

FINALITÉ DE CETTE ÉTUDE

- Faire un état des lieux des besoins et de l'existant
- Dresser un inventaire des différentes possibilités de construction et de prestations
- Mener une étude comparative présentant les coûts et les modalités de fonctionnement des différents modes de gestion envisageables
- **%** Elaborer un rapport final accompagné de plans faisant apparaître la nature des équipements et des prestations à mettre en œuvre

INFORMATIONS PRATIQUES

> La Mairie

29 rue Charles Pathé

Tél.: 01 64 05 20 22 - Fax: 01 60 62 01 96

www.chevry-cossigny.com

e-mail: mairie@chevry-cossigny.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi Mardi Mercredi

Samedi

8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h00 FERMÉE AU PUBLIC ~ 15h30 - 18h30

8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 18h00 Jeudi Vendredi

8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30

Sécurité /

8h45 - 11h30

Scolaire / Loisirs

Maternelle Pohren-Hoisey

15 rue Albert Dauvergne Tél.: 01 64 05 26 93

Flémentaire Normandie-Niemen

25 rue Marcel Pagnol Tél.: 01 64 05 26 90

Service inscriptions

Céline LECOMTE Tél.: 01 64 05 20 22

Parents d'Flèves

F.C.P.E. Tél.: 01 60 62 43 31 Espace parents:

Accueil pré et postscolaires

Espaceparents.fr

Maternelle et Île aux loisirs

Tél.: 01 64 05 36 79 Tél.: 06 84 77 46 92

Elémentaire

Tél.: 01 64 05 26 90

Espace Jeunes

Tél.: 01 60 62 07 11 Tél.: 06 84 77 90 54

Centre intercommunal de la **Petite Enfance**

Route de Servon - Ferolles-Attilly Tél.: 01 64 05 69 95

A.C.A.C.C.

- Ecole de Musique

35 rue C. Pathé Tél.: 01 60 34 14 71

- Bibliothèque

6 rue Jean Delsol- 01 64 05 70 24 Mercredi et samedi de 15h à 18h

Médecins

Docteur J.C. Palacio 66 rue Charles Pathé Tél.: 01 64 05 06 14 Docteur G. Watrelos 38, rue Ch. Pathé Tél.: 01 64 05 45 21

Orthophoniste

Françoise Frappé 38 rue Charles Pathé Tél.: 01 60 34 12 39

Kinésithérapeutes

Françoise Bigorne 38 rue Charles Pathé Tél.: 01 60 62 06 72 Jacqueline Delmas 24 rue Charles Pathé Tél.: 01 64 05 08 51

Pharmacie

Monsieur Decaup (tous les jours sauf 31 rue Charles Pathé

Perception

37 Av du Gal Leclerc

Brie-Comte-Robert

Tél.: 01 64 05 00 97

Centre des Impôts

Tél.: 01 64 43 17 00

Mission locale

Z.A.C. de la Ferme d'Ayau

7 avenue de la Malibran

77680 Roissy-en-Brie

Tél.: 01 64 43 52 90

Relai Pôle Emploi

Rue du 19 Mars 1962

Brie-Comte-Robert

21 av Gén Leclerc

Tél.: 0 820 25 77 10

Tél.: 01 60 62 46 20

36 Bis Rue Charles Pathé

77000 Melun

La poste

votre opérateui

C.A.F.

*Selon le service, appel gratuit ou de 0,11 € TTC

depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de

Av de la Malibran - Roissy-en-Brie

Tél.: 01 64 05 35 87

Services publics

Tél.: 01 60 62 57 00

POMPIERS / URGENCES 18

Tél.: 01 64 13 50 00

Brie-Comte-Robert

Urgence / Social

Av . Jaurès - Moissy Cramayel

COMMISSARIAT URGENCES 17

S.A.M.U. / URGENCES 15 Rue Fréteau de Peny - Melun Tél.: 01 64 10 67 50

C.P.A.M.

MARNE-LA-VALLEE CEDEX 03 Secu 77: "3646" Prix appel local ou 0 820 904 138 (0,12€/mn)

Maison des Solidarités

Assistante Sociale Tél.: 01 64 25 07 30

Maison de retraite

« La petite maison » Tél.: 01 64 05 28 23

Services médicaux

Chevry Ambulances

58 rue C. Pathé Tél.: 01 64 05 98 30

Cabinet dentaire

Docteur Rossi 9 rue Marcel Pagnol Tél.: 01 64 05 66 89

Cabinet infirmiers

38 rue C. Pathé Tél.: 01 64 05 77 12 J-Pierre MARIVIN: 06 87 73 63 95 Nelly LAMBERT: 06 62 11 36 89 Christelle VIEL: 06 88 35 21 83

Lyonnaise des Eaux

97 rue du Gal Leclerc Brie-Comte-Robert Tél. 0 810 385 385

E.D.F. / G.D.F.

5 route de Villemeneux Brie-Comte-Robert Tél.: 0810333077

France Télécom Tél.: 1014

Divers

Marché

Mercredi matin Place du marché

S.P.A.

Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil Tél.: 01 60 56 54 60

Proxibus (appel gratuit)

Réservation au 0 800 77 78 79

Culte Catholique

Permanence tous les jours de 10h à 12h sauf dimanche et jours fériés. 3 rue Maurice Ambolet Tél.: 01 64 05 20 61 Messe dominicale les 1er, 3e et 4e du mois à 10h30. Pour en savoir plus: www.paroissedechevrycossigny.com

Amicale des anciens combattants

M. Marc GLAUDEIX Tél.: 01 64 05 33 66

Collecte des déchets

SIETOM: 01 64 07 99 75

Dépôt des verres usagés, papiers et textiles

Des containers sont à votre disposition: Centrale EDF Route de Gretz, les rues : de l'Industrie, M. Pagnol, R. Cassin et des Frères Lumière.

Enlèvement des ordures ménagères

Collecte sélective en porte à porte le lundi matin : verre et plastique. Ordures ménagères: mercredi et samedi

Enlèvement des ordures extraménagères (objets encombrants) le 3^e mercredi du mois.

Collecte des déchets toxiques (Kangourou)

Parking de la Poste de 10h45 à 13h. Le 1er mercredi du mois.

REALISATION

JARDINS

BAIGNADES

MATTURELLES







Au service du paysage depuis plus de 50 ans !



CONSEILS

DIAGNOSTICS

DEVIS DETAILLES

ETUDES PAYSAGERES



Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny Tél.: 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr



LA GAMME DE POMPES DE RELEVAGE DE CONDENSATS POUR DES INSTALLATIONS SAINES ET FIABLES. CLIMATISATION / CHAUFFAGE / FROID COMMERCIAL

Le Groupe Sauermann développe, produit et commercialise des produits et systèmes innovants de détection, d'évacuation et de régulation des condensats, eaux formées dans les installations de climatisation, de chauffage et de froid commercial.



FRANCE - ITALIE - ROYAUME-UNI - ALLEMAGNE - PENINSULE IBERIQUE - SCANDINAVIE, PAYS BALTES & BUSSIE - USA - CHINE - HONG KONG Sauermann Industrie S.A - P.A. de l'Orée de Chevry - Route de Férolles - 77173 Chevry Cossigny www.sauermannoumps.fr



www.sco-france.fr



www.bellavita77.fr



7 AGENCES & 3 SHOW ROOM EN ILE DE FRANCE







PARTICULIERS et PROFESSIONNELS, EXPOSITION PERMANENTE

Salle de bain • Spas • Hammams • Linge de maison • Produits de bien être

Nouveau à Chevry → Cuisine • Electroménager

Show Room Bella Vita / DESC - Tél: 01 60 62 52 70 - Fax: 01 60 62 47 53 1 Bis, rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY-COSSIGNY